



*DISTRICT AISNE DE FOOTBALL*

Date d'envoi :

**CANDIDATURE ARBITRE**

A compléter et à retourner au District Aisne de Football  
17 rue VOLTAIRE BP 35 - 02302 CHAUNY CEDEX

**Le candidat passera l'examen lorsque le dossier sera retourné complet**

**1- ETAT CIVIL**

Nom : .....

Prénom : .....

Date de Naissance : .....

Lieu : .....

Adresse : N°.....Rue : .....

Code Postal : .....Commune : .....

Numéro de Téléphone (obligatoire) : .....

Portable : .....

Email : .....

**2 - ACTIVITE**

Profession Actuelle : .....

Sport pratiqué : .....

**3 - APPARTENANCE**

Club d'appartenance : .....

Signature du Président obligatoire :

Cachet du Club





*DISTRICT AISNE DE FOOTBALL*

## **CANDIDATURE ARBITRE**

### **4 - PIECES A FOURNIR**

- Une Photo d'identité
- Un extrait du casier judiciaire – (107 Rue Landreau - 44079 NANTES CEDEX 1) ou internet : <http://www.cjn.justice.gouv.fr>
- Une Autorisation parentale sur papier libre (moins de 18 Ans)
- Un chèque d'un montant de 60 Euros à l'ordre du District Aisne de Football (Pour couvrir les frais d'inscription, de dossier, de formation, le livre)
- Un Relevé d'identité bancaire (obligatoire) celui des parents pour les mineurs
- Ci-joint engagement d'appartenance au club (1 club - 1 candidat - 1 dossier)
- Un certificat médical d'aptitude à l'arbitrage

### **5 – OBLIGATIONS**

Un Arbitre est dans l'obligation de diriger un nombre minimum de rencontres par saison (18)

**S'engager dans l'arbitrage doit être un acte réfléchi**

A : ....., le : .....

Signature du candidat





DISTRICT AISNE DE FOOTBALL

**APPARTENANCE**

*Exemplaire à conserver par le Club*

Je soussigné Mr .....

candidat à la fonction d'Arbitre de District demande mon rattachement

au club de Football de : .....

Signature du candidat

Signature du Président et cachet du club

**OBLIGATIONS (Article 39 du Statut de l'Arbitrage)**

Un Arbitre est dans l'obligation de diriger un nombre minimum de rencontres par saison (18)

Remarques : les rencontres de jeunes (U13 – U15 – U18) sont dirigées en priorité par des jeunes Arbitres

Un Arbitre qui n'a pas satisfait à ses obligations ne couvre pas son club pour la saison en cours et sera considéré comme démissionnaire la saison suivante.

**S'engager dans l'arbitrage doit être un acte réfléchi**

✂-----

**APPARTENANCE**

*Exemplaire à conserver par le Candidat*

Je soussigné Mr .....

candidat à la fonction d'Arbitre de District demande mon rattachement

au club de Football de : .....

Signature du candidat

Signature du Président et cachet du club

**OBLIGATIONS (Article 39 du Statut de l'Arbitrage)**

Un Arbitre est dans l'obligation de diriger un nombre minimum de rencontres par saison (18)

Remarques : les rencontres de jeunes (U13 – U15 – U18) sont dirigées en priorité par des jeunes Arbitres

Un Arbitre qui n'a pas satisfait à ses obligations ne couvre pas son club pour la saison en cours et sera considéré comme démissionnaire la saison suivante.

**S'engager dans l'arbitrage doit être un acte réfléchi**



17, RUE VOLTAIRE BP 35 • 02302 CHAUNY CEDEX  
TELEPHONE : 03 23 40 31 31 • TELECOPIE : 03 23 39 55 47  
SIRET : 78017347200025 – APE : 926C





DISTRICT AISNE DE FOOTBALL

## APPARTENANCE

*Exemplaire à conserver avec le dossier de candidature*

Je soussigné Mr .....

candidat à la fonction d'Arbitre de District demande mon rattachement

au club de Football de : .....

Signature du candidat

Signature du Président et cachet du club

### **OBLIGATIONS (Article 39 du Statut de l'Arbitrage)**

Un Arbitre est dans l'obligation de diriger un nombre minimum de rencontres par saison (18)

Remarques : les rencontres de jeunes (U13 – U15 – U18) sont dirigées en priorité par des jeunes Arbitres

Un Arbitre qui n'a pas satisfait à ses obligations ne couvre pas son club pour la saison en cours et sera considéré comme démissionnaire la saison suivante.

**S'engager dans l'arbitrage doit être un acte réfléchi**

### **Renseignements permettant d'informer le club sur l'admission ou l'échec du candidat**

Nom et Prénom du correspondant du club : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....



17, RUE VOLTAIRE BP 35 • 02302 CHAUNY CEDEX  
TELEPHONE : 03 23 40 31 31 • TELECOPIE : 03 23 39 55 47  
SIRET : 78017347200025 – APE : 926C

